

L'es Sadirac Sentiel

MAGAZINE MUNICIPAL

CENTRE DE VACCINATION MUTUALISÉ



Inauguration le 16 avril : les 3 communautés de communes unies à Sadirac.

De gauche à droite : M. Christian Soubie Président de la CDC des Coteaux Bordelais, M. Lionel Faye Président de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers, M. Alain Zabulon Président de la CDC du Créonnais, M. Patrick Gomez Maire de Sadirac, M. Claude Camou 1^{er} Adjoint au Maire de Sadirac et superviseur du centre de vaccination.



p. 10-11 Budget primitif 2021

p. 6 La restauration scolaire : du menu à l'assiette

p. 15 Retour du marché de la Halle

Actualités du personnel municipal



Jimmy RIBEIRO
Responsable ressources humaines

Après 8 ans d'expériences dans le secteur privé au sein de grandes enseignes, Jimmy Ribeiro souhaite orienter sa carrière dans la fonction publique, pour s'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles au service direct des citoyens, où la notion d'intérêt général prend une existence concrète. Pour cela, il obtient une licence professionnelle des Métiers de l'administration territoriale ce qui lui permet d'intégrer le service finance comptabilité du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Par la suite, il décroche un poste à la Région Nouvelle-Aquitaine où il assure pendant deux ans une mission aux ressources humaines, puis une autre en qualité de contrôleur de gestion. Recruté au poste de responsable des ressources humaines au sein de la Mairie de Sadirac, il souhaite apporter son expérience pour accompagner la nouvelle dynamique de politique RH mise en place par la direction générale des services et voulue par les élus. À l'écoute et disponible, le développement du bien-être, de la qualité de vie au travail et des compétences des agents, constitue sa principale source de motivation.

ZOOM sur l'Assemblée communale représentative

Comme annoncé dans l'édito du journal municipal du mois de janvier, l'assemblée communale représentative sera mise en place dès que les conditions sanitaires nous permettront de nous réunir. Depuis le début d'année, les différentes restrictions sanitaires en vigueur ne nous ont pas permis de nous rassembler.

Cette instance représentative, fondée sur la participation citoyenne, permettra de faire vivre notre démocratie locale.

Il est indispensable que le tirage au sort des membres qui siégeront à cette assemblée puisse se faire en public, en présence des candidates et candidats, des habitants et élus de la commune. Les candidats et candidates seront contactés prochainement à ce sujet.

Nous devons encore redoubler d'efforts pour venir à bout de la crise sanitaire, et l'heure est aujourd'hui à l'accélération de la campagne de vaccination. Nous espérons que d'ici la fin de l'été les conditions sanitaires permettront à l'assemblée communale d'être mise en place. Les efforts consentis aujourd'hui permettront de mieux nous retrouver demain.

2 Vos interlocuteurs en Mairie
Les équipes du service technique

4 Mieux connaître
Police municipale : un service renforcé

8 Centre de vaccination mutualisé
Ouverture d'un centre de vaccination à la salle Cabrales

10 Solidarité - Vous accompagner
Action Solidaire Sadiracaise

12 Mieux connaître
10 jours pour voir autrement : préparez-vous à relever le défi

14 Budget Finances
Compte administratif 2020
Budget 2021

16 Les écoles
La restauration scolaire
Vers un passage à une semaine de 4 jours

18 Vie économique
Retour du marché de la Halle
Ma Ville mon Shopping Cœur Entre-deux-mers
Portraits de commerçants

20 Travaux et cadre de vie
Travaux au mois de juillet
Rénover notre voirie en s'entourant de compétences

22 Environnement/Écologie
Nous allons vous éclairer !
Bruits de voisinage...
Graine de jardiniers

23 Témoignages - Ils vous racontent
Rencontre avec Myriam GIBARROUX et Lydie DUEZ - Sadiplume

24 Culture
La lecture dans votre salon

26 Sorties et culture au programme !
En route pour ... Les Pistes Gourmandes
Le 19 juin : Sadirac fête la musique !

27 Communication
La commune vous informe en live et en vidéo

28 Revue de presse

29 Expression n'appartenant pas à la majorité municipale

29 Démarches et infos

La reconstruction sociale et économique sera indispensable et nécessitera la mobilisation de chacun et chacune d'entre nous .

Le 14 avril 2021, le conseil municipal a voté le **budget primitif 2021**. Parmi les grands projets d'investissement, seront engagés cette année les premiers travaux prioritaires de rénovation de la voirie ainsi que dans les bâtiments scolaires. Des premiers chantiers pour l'accessibilité universelle seront lancés, ainsi que la rénovation de quatre logements sociaux. Des études sont également en cours pour la création d'un nouveau cimetière et d'un ensemble scolaire en remplacement de celui du Bourg.

Il est à noter que la municipalité a dû intégrer dans ses **dépenses exceptionnelles 2021, les coûts d'un contentieux juridique dont elle a hérité** entre un agent administratif et l'ancien maire. Une commission de licenciement a été diligentée à l'encontre de cet agent pour incompétence professionnelle après que celui-ci ait refusé d'établir un document d'état civil contenant des mentions illégales à la demande d'un élu de l'ancienne équipe. La commission a refusé à l'unanimité le licenciement de cet agent. Celui-ci réclame par la voix de son avocat des indemnités liées à son éviction et pour la réparation du préjudice moral. Un protocole d'accord transactionnel vient d'être établi entre l'avocat de l'agent et celui de la commune qui s'élève après négociation à 30 000€. Les élus du groupe minoritaire, Monsieur COZ, Madame Delesalle, Madame Dubedat, Madame Riglet et Monsieur Baqué présents lors du conseil municipal du 14 avril ont voté contre cette indemnisation. Cette personne n'avait-elle pas le droit de réclamer un préjudice moral ? Ce vote fait preuve d'un total mépris du personnel mis à mal dans ce dossier, va à l'encontre des valeurs humaines et empreinte une voie bien plus facile consistant à nier toute responsabilité dans le cadre de cette affaire. **L'argent public servira à réparer des préjudices subis dignes d'un autre temps.**

Sur le site de **l'ancienne usine PLACO**, un compromis de vente a été trouvé entre le groupe Saint Gobain et les futurs acquéreurs porteurs du projet de réhabilitation de cette zone industrielle **en zone artisanale, moteur de la création de nombreux emplois sur la commune**. La modification du plan intercommunal d'urbanisme sur cette zone est lancée par la communauté des communes du créonnais qui détient la compétence économique. Une réunion de concertation entre le collectif opposé à ce projet et les porteurs du projet a eu lieu dans un climat apaisé et constructif. Toutes les questions et remarques ont été abordées, d'autres réunions sont prévues sur toute la durée du chantier. Aucune prise en charge financière de la part de la commune ne sera engagée au cours de ce projet.



Nous sommes en place depuis plus de treize mois, et nous subissons toujours la pandémie de COVID-19 qui paralyse le lien social, culturel, familial et entraîne des conséquences économiques auxquelles nous devons faire face. **La reconstruction sociale, culturelle et économique sera indispensable et nécessitera la mobilisation de chacun et chacune d'entre nous.**

L'espoir de sortie de la crise sanitaire repose aujourd'hui sur l'accélération de la campagne vaccinale par le déploiement de centres de vaccination de proximité. **La commune de Sadirac, en collaboration avec les maires et présidents des communautés de communes du Créonnais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers et des Côteaux Bordelais, s'est portée volontaire pour ouvrir un centre de vaccination mutualisé à compter du 16 avril dans la salle Cabrales.** La mobilisation des élus, professionnels de santé, bénévoles et agents municipaux permettra de relever ce défi d'intérêt général pour faire reculer la pandémie de Covid-19.

La vie culturelle locale constitue une des priorités de la municipalité et s'avère un bien commun essentiel pour nous reconstruire. Cette année, le Salon du Livre & de la BD a été repensé en édition numérique permettant malgré la crise sanitaire de soutenir le monde de l'édition, pour le plaisir des lectrices et lecteurs, petits et grands. Concernant les rendez-vous de l'été, la fête de la musique le 19 juin mettra à l'honneur les pratiques artistiques amateurs, et nous espérons que les contraintes sanitaires seront assouplies pour passer un moment convivial ensemble lors des Pistes Gourmandes.

Parce que la tranquillité publique et la sécurité routière constituent une de nos priorités et engagement de campagne, le renforcement du service de la police municipale ainsi que les actions conjointes menées avec la Gendarmerie de Créon permettent de lutter contre les incivilités de tout ordre.

Nous devons toutes et tous rester très vigilants, respecter les gestes barrières car la pandémie n'est pas éradiquée. **Les élus, les agents communaux et moi-même sommes mobilisés chaque jour pour lutter contre cette crise, mais aussi pour travailler sur les jours d'après.** Patience et résilience avant de nous retrouver ensemble dans notre belle commune et reprendre nos vies aux côtés de nos proches et ami-es.

Soyez prudents, votre Maire, Patrick Gomez.

Les équipes du service technique



Les agents municipaux assurent des rôles essentiels pour le bon fonctionnement des services publics de la commune. La municipalité souhaite vous présenter lors des éditions de ce journal, les différentes équipes qui constituent les services communaux.

L'activité des agents du service technique : un maillon important et indispensable au bon fonctionnement des services municipaux et à l'entretien de la commune de Sadirac. Travaux sur voirie, sur les espaces verts, les bâtiments communaux et établissements recevant du public sont leur quotidien. Un objectif « encore mieux et toujours plus réactif » et ce renouveau est engagé.



Daniel PATISSOU
Responsable des services techniques



Christophe AUBERT
Agent des services techniques



Sami BIYI
Agent des services techniques



Fabien BERSAC
Agent des services techniques



Cyril CASTAING
Agent des services techniques



Sylvain CASTAING
Agent des services techniques



Claude CAMOU, 1^{er} Adjoint en charge des services techniques.

« Après un peu moins d'un an aux affaires scolaires, période durant laquelle je me suis surtout attaché à écouter tous les personnels, leurs attentes, comprendre et analyser tous les fonctionnements, les réorganiser, appréhender et mesurer tous les travaux d'entretien des locaux scolaires. Puis devant l'ampleur de la tâche une évidence s'est imposée... me dessaisir des affaires scolaires. Qui mieux que M^{me} Aurélie Gaignard pouvait s'en occuper d'autant que je lui avais déjà demandé de m'assister pour l'enfance et la jeunesse. Aujourd'hui ce sont donc tous les bâtiments communaux et ERP dont je vais m'occuper (... beaucoup à faire) et m'attacher à l'efficacité du service technique. Ajoutons à cela, une suppléance à la voirie, à l'assainissement et un rôle de 1^{er} adjoint ! Une bien belle tâche, passionnante, exigeante pour le bien de notre commune. »

Police municipale : un service renforcé pour assurer sécurité et tranquillité publique dans la commune



Conformément à son engagement, la municipalité a renforcé le service de police municipale en recrutant un policier supplémentaire : Cyril AMIOT qui a pris ses fonctions en fin d'année 2020 aux côtés de Sylvain BOSCH. Ce service renforcé de police de proximité doté de missions élargies permet d'accroître la présence des policiers sur le terrain et de mener à bien une politique de prévention pour lutter contre les incivilités.

Le nouveau service permet d'améliorer :

- ⇒ La sécurisation des écoles du Bourg et de Lorient aux horaires d'arrivées et de sorties.
- ⇒ Le contrôle et la verbalisation des véhicules contrevenant aux stationnements interdits, excès de vitesse...
- ⇒ La sécurité routière.
- ⇒ La lutte contre les incivilités (nuisances sonores, rodéos urbains, dépôts sauvages...).



Afin de mener à bien ses missions, la municipalité a équipé le service de police municipale d'un **nouveau véhicule** plus spacieux et adapté aux besoins du service. La commune a fait appel à une entreprise sadiracaise, le Garage Fernandez, pour l'achat et l'aménagement du véhicule.

Un nouveau dispositif pour lutter contre l'insécurité routière sur la commune a déjà fait ses preuves depuis plusieurs mois : **le contrôle de vitesse par cinémomètre**. Un axe prioritaire de contrôle a été confié aux agents de police pour contrôler la vitesse et sécuriser les abords des écoles du Bourg et de Sadirac Lorient. Après des premières semaines de sensibilisation et de prévention, les automobilistes roulant à une vitesse excessive, qui présentaient un caractère dangereux ont été verbalisés.



Grâce aux horaires décalés et élargis aux week-ends, la police municipale a pour mission, entre autres, de réaliser un travail sur le terrain de prévention, notamment auprès des jeunes, pour les protéger et prévenir les incivilités et la délinquance. Un rôle indispensable pour garantir le bien vivre-ensemble et pour sécuriser nos rues en partenariat avec la Gendarmerie de Créon.

Les agents de la police municipale de Sadirac sont disponibles et à votre écoute au quotidien.

Police municipale

Sylvain BOSCH : 06 77 46 48 84
Cyril AMIOT : 06 34 09 18 30

Le 17 en dehors des horaires d'ouverture du service et les week-ends.

Ouverture d'un centre de vaccination mutualisé à la salle Cabrales de Sadirac

Ouvert depuis le 16 avril, le centre de vaccination est le fruit de la volonté des élus des trois communautés de communes du Créonnais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers et des Coteaux Bordelais qui ont décidé de mutualiser leurs moyens, pour permettre l'accès à une offre de vaccination au plus près des habitants. L'accès à un créneau de vaccination est d'ores et déjà ouvert sur l'application Doctolib.

Pour les personnes isolées ou rencontrant des difficultés de mobilité, le centre communal d'action sociale (CCAS) ou le secrétariat de mairie de votre commune peut vous apporter aide et assistance pour la réservation d'un créneau.



15 jours pour transformer la Salle Cabrales en centre de vaccination : « beau challenge ».

Répondre aux exigences administratives et médicales, garantir une qualité et une

sécurité d'accueil pour tous, prévoir, anticiper, contrôler, signaler, ...

Nous l'avons fait ! Un grand MERCI à tous ceux qui ont participé à cette réalisation (ils se reconnaîtront).

Claude CAMOU - 1^{er} Adjoint à la Mairie de Sadirac, superviseur du centre de vaccination mutualisé

LA MOBILISATION DU PERSONNEL MÉDICAL ET DES BÉNÉVOLES

Aux côtés des élus, il nous faut mobiliser les professionnels de santé, services et agents communaux, personnels administratifs mais également de nombreux bénévoles pour nous aider à assurer le bon fonctionnement du centre de vaccination (sur l'accueil et le filtrage des publics par exemple).

Une équipe médicale (infirmières, aide-soignants et médecins) pour le centre de vaccination s'est très rapidement constituée, et des bénévoles se sont d'ores et déjà engagés pour participer à son fonctionnement. La commune les remercie.



Salle Cabrales
8 route de Saint-Caprais
33670 SADIRAC

Ouvert du mardi au jeudi
de 9h à 13h30 et
de 14h à 17h45



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Au cours des 6 prochains mois, nous avons besoin de la mobilisation de nombreux volontaires !

Nous avons besoin de vous !

Merci d'adresser vos coordonnées et vos disponibilités pour les prochains mois par mail à infomairie@sadirac.fr ou par téléphone au 05 56 30 62 29



Centre de vaccination mutualisé

du MARDI au JEUDI de 9h à 13h30 et de 14h à 17h45

Dans l'attente des livraisons de vaccins nous permettant d'ouvrir 6j/7

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé de Gironde nous ont informés qu'en raison de difficultés d'approvisionnement en vaccins dans le département, votre centre de vaccination ne pourra pas fonctionner au plein de ses capacités dès le 16 avril. En conséquence, l'ouverture du centre sera, dans un premier temps, limitée à trois jours par semaine, soit les mardi, mercredi et jeudi.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que l'approvisionnement en vaccins nous permettra d'envisager un fonctionnement six jours sur sept comme annoncé initialement.

Prise de rendez-vous obligatoire

En ligne sur DOCTOLIB

Pour y accéder, vous devez créer un compte, puis vous rendre sur l'intitulé *centre de vaccination covid-19 de l'Entre-Deux-Mers*, puis choisir un créneau de réservation.

Centre de vaccination covid-19 de l'Entre-Deux-Mers

Pour les personnes isolées ou rencontrant des difficultés de mobilité, le centre communal d'action sociale (CCAS) ou le secrétariat de mairie de votre commune peut vous apporter aide et assistance pour la réservation d'un créneau. Pour la Mairie de Sadirac vous pouvez directement contacter le CCAS : 05 56 30 62 29.

Accès au centre : salle Cabrales 8 route de Saint-Caprais Sadirac (parking public)

contact : vaccination@cc-creonnais.fr

Important : vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale, de votre stylo, et le cas échéant d'un certificat médical si votre médecin vous en a délivré un (non obligatoire).

Pour votre protection et celle des personnels du centre, le port du masque chirurgical est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières.

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

Attention : conformément aux instructions des autorités sanitaires, seules les personnes appartenant aux catégories éligibles à la vaccination peuvent se faire vacciner. Ces catégories s'élargiront progressivement à l'ensemble de la population sur décision gouvernementale.

Pour en savoir plus sur les personnes prioritaires pour la vaccination, nous vous invitons à consulter régulièrement le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Vaccinez-vous pour accélérer le retour à une vie normale !



Accès parking du public sur l'entrée à droite en face du centre de vaccination. Afin d'assurer une bonne gestion des flux, merci d'arriver sur le site à l'heure de votre rendez-vous.

Association Action Solidaire Sadiracaise

Depuis janvier 2021, grâce à la mairie de Sadirac, notre association a emménagé dans un nouveau local très agréable, repeint et bien adapté à nos besoins ; il se trouve chemin de l'église, entre la bibliothèque municipale et la Maison de la Poterie.
L'ASS, gérée par des bénévoles sadiracais, dispose dans son local d'un grand choix de vêtements, ainsi que des jouets et des livres pour enfants.



LES BRADERIES : UN SHOPPING SOLIDAIRE OUVERT À TOUS !

NOUVEAU

L'association Action Solidaire Sadiracaise ouvre désormais la braderie tous les mardis après-midi et un vendredi sur deux de 14h30 à 17h

Petit à petit, notre « boutique » prend de l'importance grâce à de nombreux dons. Il ne faut pas hésiter à pousser la porte, la braderie est ouverte à tous !



L'association contribue à la distribution des colis de la banque alimentaire gérés par le CCAS et le CIAS et peut assurer d'autres services auprès des plus démunis ou des personnes en situation de difficultés temporaires.

PROCHAINEMENT : DE NOUVELLES ACTIONS & PROJETS

Nos bénéficiaires serviront à financer diverses actions qui sont en cours d'élaboration. Nous souhaitons également apporter une aide aux personnes touchées par des urgences.
Dès que les mesures sanitaires le permettront, nous organiserons 2 grandes braderies de saison (hiver, été). Si vous souhaitez faire un don de matériel, mobilier... vous pouvez déposer votre annonce (si possible avec photo) auprès de l'association qui l'affichera sur le panneau extérieur.

Beaucoup de projets et encore plus avec vos suggestions...



Distribution de chocolats auprès des bénéficiaires du CCAS



L'association a déballé sa boutique au marché de la Halle le 02 avril



Devenez bénévole !

Devenez adhérent et bénévole moyennant 3€ de cotisation par an : nous avons besoin d'aide notamment pour préparer les colis de la banque alimentaire un vendredi sur deux à Créon.
N'hésitez pas à nous contacter.
Merci à tous les sadiracais qui nous aident à faire vivre l'association.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Action Solidaire Sadiracaise.

MEMBRES DU BUREAU DE L'ASS

Président : Didier Lebaquer
(tél. : 06 86 03 15 06)

Vice-présidente : Jeanine Emié

Trésorière : Marilyne Sin

Secrétaire : Mylène Camou
(tél. : 06 24 33 28 10)



10 jours pour voir autrement PROCHAINEMENT Préparez-vous à relever le Défi !!



LES ENFANTS ET LES JEUNES DEVANT LES ÉCRANS : DES CHIFFRES CHOCS

Sur 1 an, un enfant passe 860 heures à l'école et en moyenne 1500 heures devant des écrans. **4h11**, c'est la moyenne de temps passé par jour par les enfants devant les écrans, et 5h07 pour les adultes (en dehors du temps de travail). Les adolescents passeraient eux près de **5 heures par jour** à 11 ans et plus de **8 heures par jour** à 15 ans, selon le nouveau rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, publié en décembre 2016.

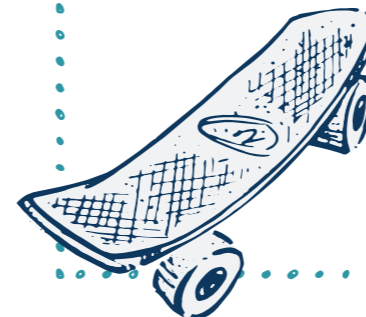
Les objectifs du défi 10 jours pour voir autrement visent à sensibiliser les nouvelles générations au danger de ces nouvelles pratiques numériques, de leur emprise et surtout amorcer une réflexion autour de ce phénomène. À savoir l'usage des écrans par les enfants et les adolescents et une meilleure utilisation de ces nouvelles pratiques numériques, mais également créer un événement de territoire rassemblant tous les acteurs en favorisant la découverte du tissu associatif du créonnais.

UN DÉFI POUR VOIR AUTREMENT

Ce projet consiste à proposer à l'ensemble des enfants et des adolescent(e)s du territoire de la Communauté de Communes du Créonnais de relever le défi « 10 jours pour voir autrement » en essayant de se passer pendant 10 jours des écrans de loisirs (télévision, tablette, ordinateur, console de jeux, smartphones...).

Ce sont plus de 3000 enfants du territoire (200 bébés crèches-Relais le Mobile, 1876 enfants de la maternelle à l'élémentaire, 957 collégiens) qui vont relever le défi 10 jours pour voir autrement.

Un carnet de bord sera offert par la Communauté de Communes du Créonnais à tous les enfants et adolescents de 0-16 ans participant au Défi, dans lequel ils noteront chaque jour leurs efforts sur les 5 temps précis de la journée (le matin avant l'école, le midi, au retour de l'école, pendant le repas du soir, avant de se coucher) et le week-end.



PRÉVU EN MAI
REPORTÉ AU
2ÈME SEMESTRE
2021

En contrepartie, les enfants et les adolescents sont invités à participer à des activités proposées par l'école, le collège, les parents, les associations, ou les collectivités, sur les temps habituellement passés devant les écrans.

Différents rendez-vous seront organisés durant ces 10 jours. Initialement prévues au mois de mai, les différentes activités proposées aux enfants et familles ont dû être reportées à une date ultérieure en 2021 en raison des nouvelles mesures de restrictions sanitaires.

Suivez de près l'actualité de la Communauté de Communes du Créonnais sur la page Facebook : @CCC33670 et le site : www.cc-creonnais.fr pour connaître la date du lancement du défi et les prochains grands rendez-vous !!

Présentation du compte administratif 2020

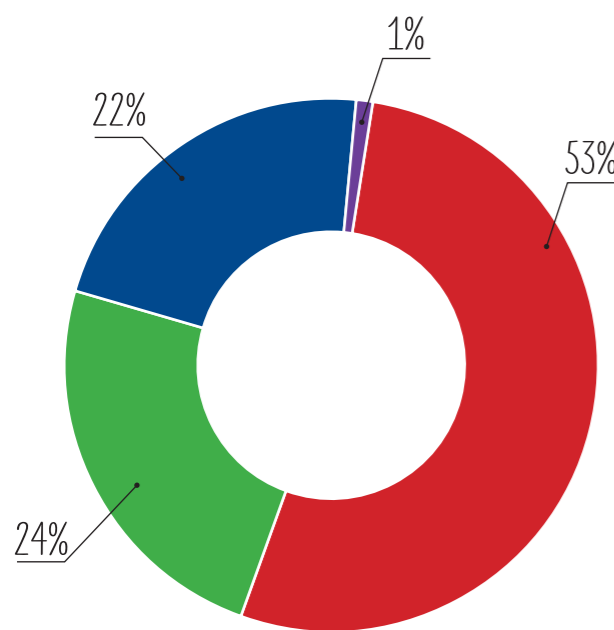
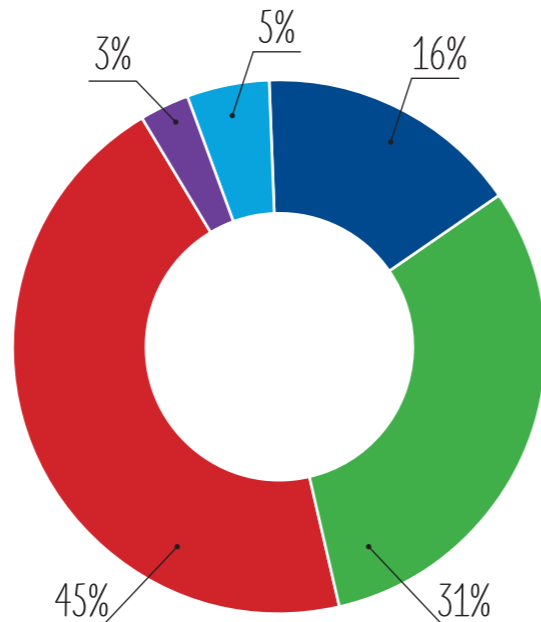
Lors des séances du 18 mars 2021 et du 14 avril 2021, le conseil municipal a voté le compte administratif (résultats financiers de l'année 2020) puis le budget primitif pour 2021. Ce dernier met en chiffres les choix d'investissement et de fonctionnement pour l'année.

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020 : DES COMPTES MARQUÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par deux événements : la pandémie de la COVID-19 et la mise en place de la nouvelle équipe municipale au mois de mai. Les restrictions dues à la pandémie ont nécessité une grande capacité d'adaptation tant au niveau des personnels qu'au niveau financier.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordre
- Charges financières et exceptionnelles



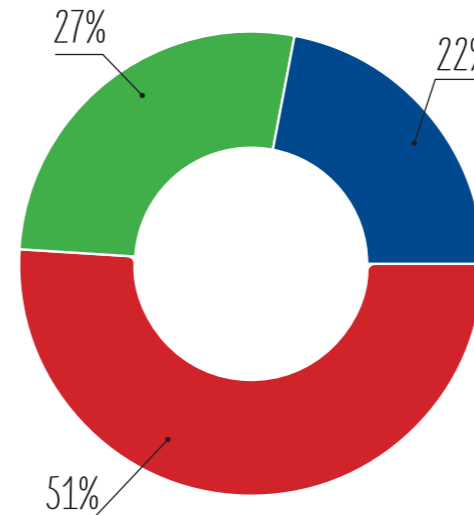
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Produits des services
- Impôts et Taxes
- Dotations et subventions
- Produits de gestions courantes, financiers et d'ordre

⇒ Pour la section de fonctionnement le résultat ressort avec un excédent de 634 795€ : avec 3 478 851.03€ de dépenses et 4 113 645.90€ de recettes. Compte tenu des résultats antérieurs l'excédent global ressort à 1 462 253€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Opérations d'équipement
- Annuité emprunt
- Opérations d'ordre



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Subventions d'investissement
- Dotations et fonds divers
- Amortissements

⇒ Pour la section d'investissement on constate un déficit de 140 000€ : avec 752 190.20€ de dépenses et 611 222.10€ de recettes. Pour autant, eu égard aux résultats antérieurs l'excédent ressort à 197 869€.

Les principaux investissements réalisés en 2020 sont :

- des travaux de voiries 318 000€
- des travaux dans les écoles 92 000€
- l'achat d'un nouveau véhicule de police municipale 18 000€
- des travaux à la cuisine centrale 18 000€
- l'aménagement de la place Fouragnan 17 000€



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE : PEU DE MARGE DE MANŒUVRE

Encours de la dette 5 108 000€

Analyse :

Comme indiqué lors de la présentation dans le journal municipal du mois de janvier de l'audit financier réalisé par Gironde Ressources, l'endettement par habitant de notre commune (4 300 habitants) ressort à 1 187 euros/habitant alors que la moyenne de la strate (commune de taille équivalente) est de 760€/habitant. Il paraît donc très difficile de dégrader de nouveau ce ratio. Le remboursement de la dette s'élève à 375 000€ /an (capital + intérêts) en 2020 et sera de 361 000€ à l'horizon 2025. La situation dégradée de la dette laisse la commune dans l'incapacité de contracter un nouvel emprunt pour financer les investissements futurs.



Conclusion :

Le niveau d'endettement dans lequel se trouve la commune représente un réel frein pour de nombreux projets d'investissement, comme ceux de l'école du Bourg et la rénovation de la voirie, pour lesquels les travaux devront être réalisés par tranche. Votre équipe municipale sera très vigilante à cet égard et privilégiera la recherche systématique de toutes les sources de subventions possibles et l'autofinancement pour réaliser les investissements qui devront se concentrer dans un premier temps sur les travaux indispensables de mises aux normes, de sécurité et pour rattraper les défauts d'entretien.

Budget primitif 2021 : soutenir le développement de la commune en maîtrisant la dette locale

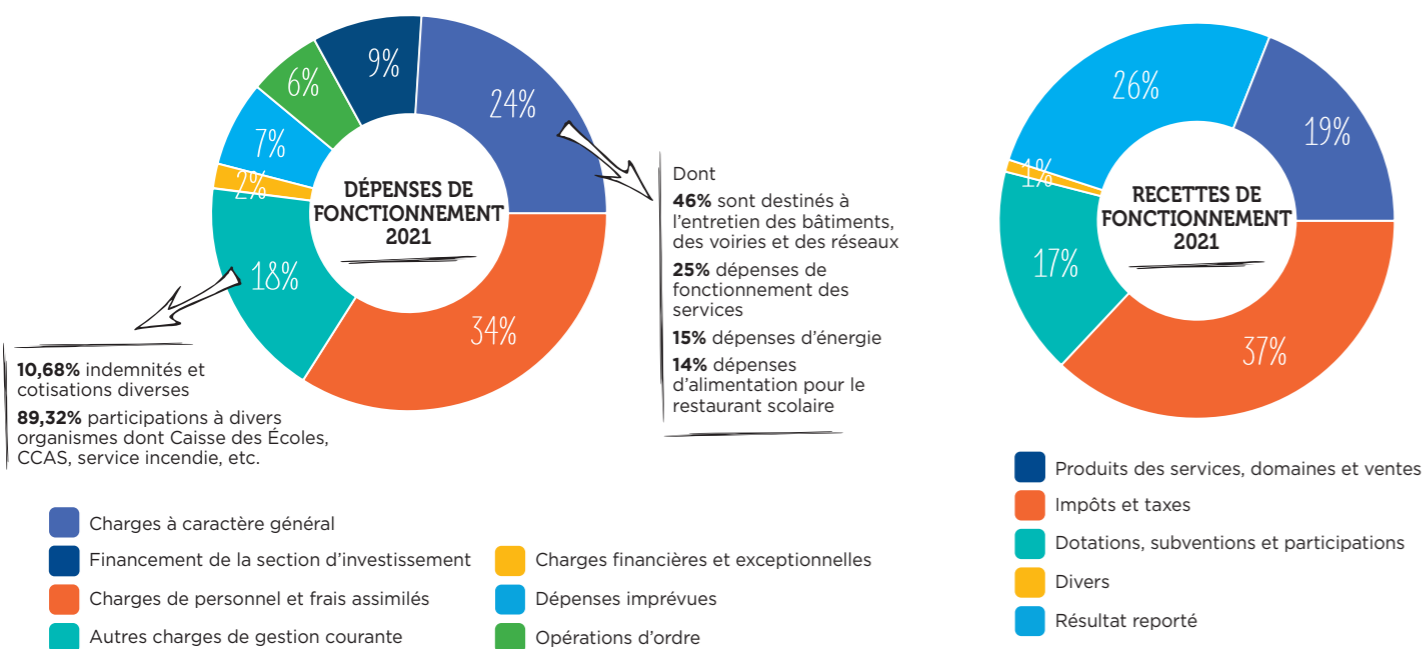
TAUX DE FISCALITÉ : 0% de hausse des impôts locaux

Les taux applicables pour 2021 restent inchangés : taxe foncière bâti 20.81% et taxe foncière non bâti 48.45%.

LE FONCTIONNEMENT : garantir la qualité des services publics rendus à la population

Contrôler l'évolution des dépenses de fonctionnement est un enjeu essentiel pour maîtriser les finances publiques de la commune. La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre des dépenses (les frais de personnel, l'eau, l'électricité les subventions aux associations, les petits travaux d'entretien etc...), mais également des recettes dont les principales sont : les recettes fiscales, les dotations et participations de l'état ainsi que des recettes d'exploitation des services.

Au regard du taux d'endettement de la commune, il est indispensable de dégager un maximum d'épargne (différence entre les recettes et les dépenses), sans pour autant nuire au bon fonctionnement des services publics, car celle-ci pourra être affectée à la section d'investissement pour financer les projets futurs.

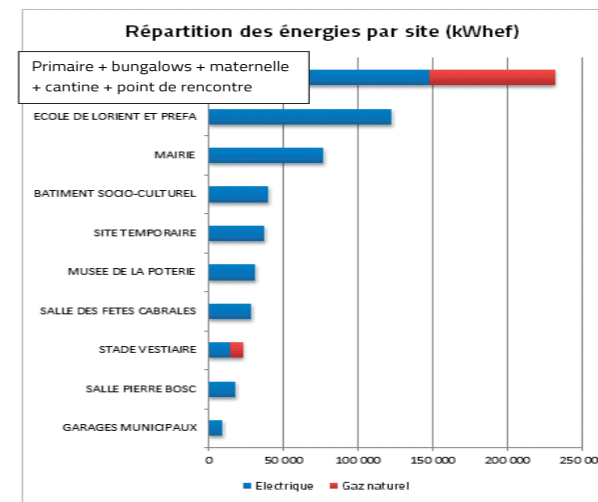


Concernant les charges de personnel pour 2021, la municipalité a fait le choix de stabiliser les effectifs et de lutter contre la précarité par la conclusion de contrats plus longs, de renforcer des services par la création de nouveaux postes et de sécuriser ses dépenses par l'augmentation de la couverture de l'assurance du personnel. D'autre part, le recours à des contractuels pour faire face aux dispositions imposées par la pandémie, vont impacter à la hausse les charges de personnel.

Près de la moitié des dépenses de fonctionnement (46%) sont destinées à des travaux urgents sur des bâtiments communaux, voiries et réseaux suite à un manque d'entretien.

Le budget (dépenses et recettes) de la restauration scolaire a été réintégré sur le budget communal, afin de regrouper en cohérence les postes de dépenses.

À noter également que le taux de dépenses énergétiques de la commune est fortement impacté par des bâtiments énergivores. Ce constat a été souligné dans le bilan énergétique produit par le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) en mars 2021 qui cible notamment les aménagements de l'école de Sadirac Lorient pour laquelle l'isolation et le système de chauffage seront à réaménager.

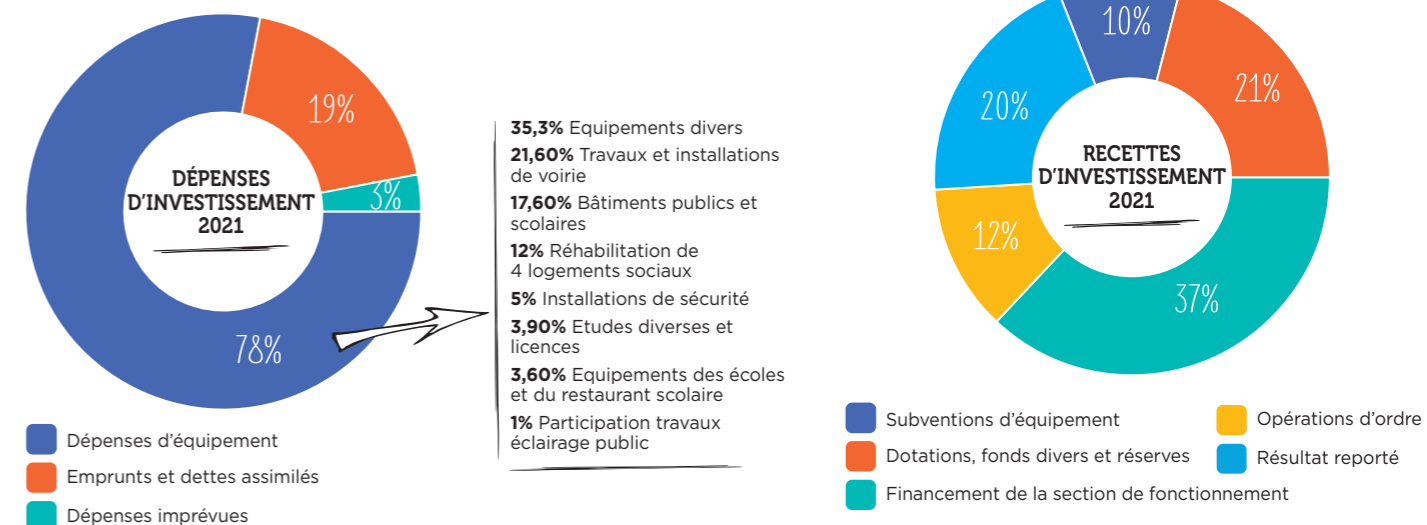


Le décret Tertiaire du 23 juillet 2019, impose la réalisation de travaux pour réduire la consommation énergétique des bâtiments de + 1000m2 avec une première échéance à -40% en 2030. La municipalité s'engage à se mettre en conformité avec ce décret. Elle s'emploie dès 2021 à améliorer son bilan énergétique en réalisant des économies d'énergies, et à ne pas reproduire le précédent schéma sur l'agenda de l'accessibilité universelle qui expose aujourd'hui la commune à des pénalités pour le non-respect des mises en conformité exigées par l'Etat depuis la loi de 2005.

L'INVESTISSEMENT : une épargne dégagée pour financer les projets d'investissement

Sur l'année 2021 il est prévu plus d'1.4 million d'euros d'investissement.

La section d'investissement est également composée de dépenses et de recettes. Les dépenses concernent essentiellement les grands projets, l'amélioration des équipements et le remboursement de la dette. Les recettes proviennent principalement des subventions spécifiques, de l'État et de notre fameuse épargne appelée aussi autofinancement. Pour cela il est indispensable d'améliorer la capacité d'autofinancement net de la commune qui a connu une forte baisse en 2017 (- 841 000) puis une augmentation entre 2018 et 2020.



Parmi les grands projets d'investissement les travaux de remise en état et de sécurisation des bâtiments et installations de voirie répondront aux aménagements indispensables et urgents sur la commune. La municipalité remédiera également aux obligations d'accessibilité aux espaces et bâtiments publics.

Les dépenses d'investissement incluent également le projet de réhabilitation de 4 logements sociaux avec des travaux de remise en l'état (huisserie, chauffage, toiture, électricité...).

Les études concerneront l'implantation d'un nouveau cimetière à Lorient, la nouvelle école et des logements sociaux.

La modernisation de l'éclairage public débutera cette année avec l'installation de lampes LED à basse consommation d'énergie.

Sur le volet numérique, l'équipement informatique et numérique des écoles sera augmenté et l'extension du logiciel CARTE + permettra de proposer aux parents une gestion simplifiée et dématérialisée des inscriptions aux services scolaires. Les aires de jeux seront mises aux normes, un nouvel aménagement du parking de l'école de Sadirac Lorient sera réalisé, et pour chaque établissement scolaire un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) sera enfin opérationnel.

Le financement des projets d'investissement se fera pour 37% par de l'autofinancement issu de l'épargne réalisée sur les dépenses de fonctionnement.

Budget annexe

Un marché à bons de commande vient d'être passé pour un montant de 170 000 euros et 184 000 euros ont été inscrits sur l'exercice 2021 en travaux divers. Pour autant, suite à la suppression en 2018 du FCTVA, les réserves ont fortement été impactées. Compte tenu de l'état du réseau d'assainissement, nous démarrons cette année les travaux en priorisant le plus urgent afin d'éviter des conséquences dommageables aggravées par l'insuffisance ou le mauvais entretien. À terme, il sera nécessaire d'avoir recours à l'emprunt pour financer ces investissements futurs.

La restauration scolaire : une gestion directe du menu à l'assiette



Dans les écoles primaires, la responsabilité de la restauration scolaire relève des communes ou Établissements Publics de Coopération Intercommunale. **Pour la gestion de la restauration de ses trois écoles, la commune de Sadirac a décidé d'assurer cette mission en régie directe.** Le personnel communal assure ainsi ce service de A à Z au sein de la cuisine centrale. Cela permet de garantir une visibilité, un contrôle sur l'équilibre et la santé alimentaire de la sélection des produits à l'élaboration des repas.

Les recettes du chef



Des menus élaborés pour garantir l'équilibre alimentaire des enfants

Les menus sont établis par le chef Fabrice Lhairaud par période scolaire (entre chaque vacances) et enrichis d'un repas végétarien par semaine. Les repas élaborés sont validés par une diététicienne, Maude FONTALIRAND, pour garantir une alimentation **équilibrée, variée et fractionnée** dans le respect des fréquences pour chaque famille d'aliments. Chaque menu répond ainsi aux besoins nutritionnels pour assurer la bonne croissance des enfants.

Un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place pour les élèves ayant une allergie alimentaire, impliquant une prise en charge spécifique aux restaurants scolaires. Votre enfant a une allergie alimentaire avérée par le corps médical qui entre dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI), merci d'en informer le service des affaires scolaires afin de mettre en place ce protocole d'accueil : servicescolaire@sadirac.fr

Circuits courts, produits bio et labellisés : la cantine fait son marché.

Les menus pensés **en mettant l'accent sur la qualité et la saisonnalité des produits servis** visent à développer **une restauration responsable tournée vers notre région.** Le service de la restauration scolaire travaille avec des fournisseurs pour la grande majorité de proximité, dont une partie en circuit court. Cette politique d'achats vise également à **limiter l'empreinte carbone** liée au transport et favoriser les approvisionnements locaux.



Les produits bio représentent 22.6 % des achats pour la restauration scolaire en 2020

(la loi EGALIM fixe le seuil à 20 % au 1^{er} janvier 2022).

- Poissons frais à 90% avec notre fournisseur de Saint-Loubès
- Fruits et légumes en circuits courts
- Viandes fraîches 100% origine France
- Lait 100% bio origine France
- Des Labels (BIO, AOP, IGP) et produits fermiers en circuits-courts

« À table ! »



Quotidiennement (hors mercredi) ce sont près de 500 repas confectionnés pour les écoles : 90% des enfants sont accueillis le midi ! Les repas sont préparés dans la cuisine centrale à partir d'un maximum de produits frais et bruts (non transformés). Les compotes et pâtisseries sont faites « maison » ! L'école de Sadirac Lorient est livrée sur le principe de la liaison froide à J+1 : chaque jour les repas préparés sont refroidis en cellule, livrés froids et remis en température sur place dès le lendemain.

Retrouvez les menus de la cantine, la liste complète des fournisseurs et les informations sur la restauration scolaire sur le site de la Mairie : www.mairie-sadirac.fr



La loi égalim, loi issue des États Généraux de l'Alimentation : ce qu'il faut retenir pour la restauration scolaire



Objectifs à atteindre pour les collectivités territoriales au 1^{er} janvier 2022

- ⇒ 50% de produits de qualité et durables
- ⇒ dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique à la cantine
- ⇒ Expérimentation : proposer un menu dit « végétarien » composé de protéines végétales par semaine (pour les restaurants servant plus de 200 couverts par jour).

Plus d'informations sur le site www.agriculture.gouv.fr



Sadirac Territoire Bio engagé

La commune a obtenu le label « Territoire Bio engagé ». Celui-ci valorise et récompense les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement, en faveur de l'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20% de produits bio dans les menus). Créé par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine le label Territoire Bio Engagé est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales en France.

Parents : réservez et annulez les repas via le Compte Famille

Rendez-vous sur le Compte Famille via le site internet de la Mairie pour réserver les jours de repas de vos enfants. **En cas d'absence de votre enfant, n'oubliez pas d'annuler les repas réservés** (une action anti-gaspi en un clic!). Pour toute inscription ou réinscription au périscolaire et à la restauration, connectez-vous au service en ligne via le Compte Famille accessible depuis le site de la Mairie de Sadirac.

Sensibiliser au gaspillage alimentaire et au tri des déchets : c'est durable !



⇒ Sensibiliser au poids des déchets

Depuis janvier 2021 un **dispositif de pesée des déchets** a été mis en place sur les écoles de Sadirac Lorient et du Bourg, afin d'agir contre un constat qui ne peut rester sans réponse : encore trop de repas finissent à la poubelle ! À la fin des services, les déchets alimentaires sont déposés dans des bacs équipés d'un système de pesée. Ce dispositif permettra d'apporter **des éléments chiffrés** en mesurant la quantité de nourriture jetée et sous quelle fréquence. **Ces actions ciblées permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire.**



⇒ Valoriser les déchets organiques



Fruit de l'initiative de l'association Sadiplume, un poulailler a vu le jour à l'école du Bourg. S'intégrant dans une réflexion de développement durable, ce projet porte également une visée pédagogique en permettant d'appréhender le monde du vivant et de sensibiliser les enfants au bien-être animal. Le nourrissage des poules est

réalisé par des élèves de l'école, le LJC les mercredis, et l'association Sadiplume (voir article en page 23). Les poules omnivores représentent une solution ludique pour participer à la réduction des déchets organiques consommables. En complément, un compost a été installé pour valoriser le reste des déchets organiques produits.

Le saviez-vous ?

Le « Projet Alimentaire Territorial » une démarche partagée sur le cœur entre-deux-mers

À l'échelle du territoire du cœur entre-deux-mers le Pôle territorial porte une démarche partagée labellisée « Projet Alimentaire territorial » par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Son objectif est d'encourager la relocalisation de productions agricoles alimentaires responsables et de permettre une alimentation de qualité pour tous les habitants du Cœur Entre-deux-Mers. Parmi les projets portés, des actions seront mises en place en faveur du développement d'une alimentation de qualité et pour prévenir le gaspillage alimentaire auprès notamment de la restauration collective.

Plus d'informations sur le site : www.coeurentre2mers.com





Écoles : vers un passage à une semaine de 4 jours



À l'initiative du corps enseignant et après une consultation qui a également associé les parents d'élèves et associations, le projet du passage à une semaine de 4 jours a été présenté et voté lors des Conseils d'Écoles extraordinaires qui se sont tenus le 21 janvier 2021. Le projet a été soumis à délibération lors du conseil municipal du 3 février 2021 avant de pouvoir être mis en œuvre en septembre 2021, dans l'attente de l'accord de la Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DASDEN).

Vous pouvez retrouver la synthèse de la consultation sur les rythmes scolaires sur le site de la mairie : www.mairie-sadirac.fr

Inscriptions scolaires de la rentrée 2021-2022 : parents à vos copies !

UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

La demande d'inscription se fait en Mairie par courrier ou par mail à : infomairie@sadirac.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.

La Mairie vous délivrera un certificat d'affectation vous permettant par la suite de contacter l'école.

Liste des pièces à fournir

- Nom et Prénom de l'enfant
- Coordonnées des parents (mail et téléphone)
- Photocopie du Livret de Famille
- Justificatifs de domicile de moins de 3 mois

Consultez les procédures et le calendrier d'inscription auprès des écoles du Bourg et de Sadirac Lorient sur le site de la mairie : rubrique **Vivre à Sadirac** > Enfance et jeunesse > Écoles > Rentrée scolaire 2021-2022 www.mairie-sadirac.fr



Aurélie Gaignard,
nouvelle Adjointe aux Affaires scolaires, Petite Enfance et Jeunesse.

« Fin 2020, c'est avec grand plaisir que j'ai commencé à travailler sur différents projets avec Monsieur Claude Camou, liés à la Petite enfance et à la Jeunesse. Lui-même en charge de nouvelles fonctions sur les travaux publics, les services techniques, et la supervision du centre de vaccination, c'est tout naturellement que nous avons ensemble proposé que je reprenne en charge la délégation des Affaires scolaires, de la Petite enfance et de la Jeunesse. Au sein de ma nouvelle fonction je veillerai à garantir le meilleur accueil, la sécurité et le bien-être des enfants, des enseignants et agents municipaux des écoles. D'autre part, l'ensemble de l'équipe travaille d'ores et déjà sur la mise en place de plusieurs temps forts enfance-jeunesse qui s'adresseront aussi bien aux familles, parents et jeunes qu'aux professionnels de la Petite enfance. Parce que nos enfants et notre jeunesse ont encore plus besoin de nous aujourd'hui et dans les années à venir, je suis convaincue que c'est collectivement, municipalité et parents, que nous saurons leur apporter les meilleures réponses dans leur épanouissement. Aussi, Française GOASGUEN (déléguée aux Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse) et moi-même sommes à votre écoute pour qu'ensemble Sadirac devienne la place « to be », l'endroit idéal pour nos enfants. »



Après l'hiver, vient le printemps ... et le marché !



À partir du 2 avril, le marché de la Halle vous accueille de nouveau sur la Place Fouragnan. Vous avez été nombreuses et nombreux au rendez-vous pour cette réouverture en fête où 50 plantes ont été offertes par la municipalité pour tout achat. Soutenons l'économie locale, retrouvons-nous au marché de la Halle !

Comme annoncé à la suite du questionnaire clientèle, le marché se renouvelle ! En attendant la réouverture de l'espace dégustation et la mise en place d'animations, deux points essentiels pour répondre à vos attentes : nous allons améliorer et élargir l'offre afin d'instaurer une saine concurrence.

En ce moment vous pouvez retrouver au marché

- | | |
|---|--|
| La Rotisserie Perez
Poulets rôtis | Au Fromage Du Gourmet
Fromages |
| Yakedubon33
Charcutier, plats cuisinés | Joyeux Sarah
Asperges et fraises |
| Les Huîtres Jerome
Huîtres | Chapuzet
Noix Caramélisées |
| Teranga Food
Cuisine des îles | Château Farizeau
Vins |
| Tauzié Jean Marie
Fromager | Château Thioulet
Vins |
| L'échoppe à bières | Château Mamou
Vins |
| Maxime Vessière
Œufs Bio | Aurélien GRASSELIN
Primeur Bio |
| Nathalie
Olives | Saveurs du Maroc
Couscous et pâtisseries orientales |
| Thierry Primeur
Primeur | La volaillère
Volailles |
| La Ferme Gauvry
Food truck | |



Suivez de près l'actualité du marché : de nouveaux exposants, des animations et surprises vous attendent !



Ma Ville mon Shopping Cœur Entre-Deux-Mers : créez gratuitement votre boutique en ligne !



Une plateforme de e-commerce locale pour le Cœur Entre-Deux-Mers

La plateforme de e-commerce MaVilleMonShopping sur tout le territoire des 5 Communautés de Communes qui composent le Pôle territorial du Cœur Entre-Deux-Mers : Communauté de Communes du Créonnais, Communauté de Communes les Coteaux Bordelais, Communauté de Communes du secteur de Saint-Loubès, Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers.

Une vitrine numérique pour les entreprises, artisans et commerçants du territoire !

Rejoignez la plateforme sur : MAVILLEMONSHOPPING.FR



7 avantages

- ➔ 1 - Facile d'utilisation : créez votre boutique en 5 minutes
- ➔ 2 - Outil clé en main : e-réservation, click & collect, livraison à domicile et de proximité intégrés
- ➔ 3 - Pas de frais d'abonnement ni d'engagement
- ➔ 4 - Commission offerte en 2021, dans la limite des 40 000 premières commandes
- ➔ 5 - Développement d'un chiffre d'affaires additionnel
- ➔ 6 - Visibilité de votre boutique auprès de nouveaux clients
- ➔ 7 - Un pas vers la digitalisation et le développement de nouveaux canaux de commercialisation

Créez gratuitement votre boutique en ligne sur la plateforme 100% sécurisée du groupe La Poste sur mavillemonshopping.fr ou en scannant ce QR code



Besoin d'aide ? Appelez un conseiller qui pourra vous guider ou venir vous voir.

Numéro vert : 0 800 800 181

Pour toute question vous pouvez également contacter le service numérique du PETR : 05.56.23.95.17 / conseil.numerique@coeurentre2mers.com

Portraits de commerçants



Signalez-vous auprès de Maryse CHIRON-CHARRIER, Adjointe au développement économique :

ma.chiron-charrier@sadirac.fr

sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale du journal *Sadirac L'essentiel*.

LES ARBRES ET JARDINS

« Élagueur grimpeur, un métier à forte valeur environnementale »

Le métier d'élagueur ne se limite pas à l'abattage d'arbres morts pour des raisons de sécurité des biens et des personnes. L'élagueur peut aussi intervenir pour préserver ces arbres qui procurent un habitat varié aux insectes, oiseaux et mammifères. L'élagueur grimpeur possède aussi des connaissances botaniques, afin de déterminer les différentes caractéristiques des arbres et ne pas les abîmer, mais aussi pour détecter certaines maladies ou parasites qui les affaiblissent.

Enfant du pays, Frédéric DEDIEU, a créé son entreprise « **Les Arbres et Jardins** » sur notre commune en novembre 2018. Passionné, amoureux de la nature, cet entrepreneur effectue un travail simple, propre, fondé sur une taille douce et raisonnée pour le bien-être de l'arbre. Quand il coupe un arbre, il en replante un autre « geste vital pour notre écosystème ».

LES ARBRES ET JARDINS • Frédéric DEDIEU • 06 98 98 15 82



KLIFEN

Mettez-vous @ l'informatique

Entreprise, association ou particulier : vous souhaitez vous initier au numérique et à l'informatique ? L'entreprise KLIFEN vous propose différents packs de formation qui vous donneront toutes les clés pour vous initier rapidement aux outils numériques désormais indispensables dans le monde professionnel, mais aussi au quotidien.

Formation en bureautique & informatique : c'est pratique !

Pour se former ou développer ses connaissances sur les fonctions essentielles de la bureautique Windows (Word, Excel, Powerpoint), le mailing, internet, la sécurité et l'identité informatiques, la gestion de site administratif et de commerce. Ordinateur, tablette, smartphones n'auront plus de secret pour vous, ou vos salariés : un accompagnement à l'utilisation pratique de ces outils et périphériques connectés peut également vous être proposé.

Formation à la création numérique : c'est ludique !

Cette initiation à la création numérique vise à vous accompagner dans la prise en main d'outils numériques du quotidien (smartphone, tablette...) pour réaliser différents contenus dans les domaines de la musique (clavier, chant, MAO...), mais aussi de l'image (photo, clip, vidéo, teaser...).

KLIFEN . Yann HONTEBEYRIE
lifenK6@yahoo.fr • www.facebook.com/Klifen6



KEEP SAFE

Acteur majeur sur l'Entre-Deux-Mers dans la vente d'équipement de protection individuelle et de vêtements de travail, l'entreprise KEEP SAFE est installée au cœur de la zone BEL AIR (D671) depuis 2014. Ouverte aux professionnels, collectivités, artisans et particuliers, cette entreprise commercialise une gamme de produits innovants, performants et personnalisables. Afin de soutenir son développement et optimiser la vente en magasin, les cogérants Laëtitia Larché et Richard Fernandez, viennent d'embaucher 2 salariés Solène assistante commerciale et Mathi préparateur de commande.

KEEP SAFE
16A ZA BEL AIR
33670 SADIRAC
05 57 833 823

kscommerciale@gmail.com



MIC BIJOUX

« Créatrice de bijoux Haute Fantaisie »

Céline COZ a créé sa marque en 2015. Tous ses bijoux sont fabriqués à la main en plaqué or jaune ou rose ornés de pierres semi-précieuses comme le cristal, l'améthyste, l'onix, le quartz, l'agate... aussi avec de la nacre, de l'émail. Cette créatrice conçoit des modèles uniques, raffinés, intemporels et personnalisés sur demande.

L'atelier est ouvert tous les jours sur rendez-vous.

Céline
06 22 37 38 12
Sadirac
www.micbijou.com



TRAVAUX

Le mois
de juillet 2021
ne sera pas un
mois de vacances
pour tout le
monde.

Carreleurs, peintres, électriciens, maçons, terrassiers et couvreurs interviendront cet été dans les locaux des écoles du bourg et de Lorient.

Un mois peut paraître long... mais c'est très court pour des travaux et aucun dérapage ne sera acceptable !

Dès le mois d'août, LJC est de retour à l'école du bourg.

À L'ÉCOLE MATERNELLE PIERRE PERRET

Couloir, dortoir et une première classe seront repeints.
Lumière, clarté seront au rendez-vous...
On en profitera pour poursuivre quelques remises en état du réseau électrique.

DANS LA CUISINE CENTRALE

Une rénovation importante s'impose.
Après une réfection totale de la toiture et de l'étanchéité, tous les plafonds seront refaits entraînant bien sûr, une remise à niveau de l'électricité et la réfection des peintures.
Un mois ne sera pas de trop, le seul disponible depuis des années sans aucun enfant dans l'école.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE CURIE NE SERA PAS EN RESTE.

Contrôle et réfection des volets roulants, des éclairages extérieurs.
Une rénovation de l'accueil et du bureau de la direction est envisagée.

LES ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE DU BOURG

seront également revus avec des espaces de circulation piétons, simples peut-être, mais sécurisés. Patience ! Nous en reparlerons prochainement.
Quelques modifications dans l'organisation des parkings et la création d'une « zone dépose », pas minute, DÉPOSE !... Sous réserves de conformité à la réglementation routière et sous la vigilance de notre police municipale.

L'ÉCOLE THÉODORE MONOD,

bien que récente nécessite plusieurs interventions.
Les formes et jeux peints au sol de la cour sont à rénover, des reprises au sein de la cuisine, le parking enseignants à agrandir, un contrôle général et un renforcement des clôtures, de petits détails, certes, mais qui ont leur importance pour le quotidien.

LA SALLE DE L'ÂGE D'OR

Déplacée à coté de la poste, celle-ci offre désormais un cadre plus lumineux, plus gai, plus dynamique, un nouveau lieu de vie.
Avec une configuration et des accès dédiés, cette salle est aujourd'hui parfaitement adaptée à nos séniors et personnes à mobilité réduite.

L'ASSOCIATION ACTION SOLIDAIRE SADIRACAISE ET LE CCAS

ont pris leur quartier dans l'ex salle de l'Âge d'Or, repeinte et désormais dotée d'un chauffage économe mais efficace, et de nouveaux rayonnages...
...et le succès est au rendez-vous malgré la situation compliquée.
La banque alimentaire y a également sa place, un vendredi sur deux.

ET AU COURS DE CES SIX PROCHAINS MOIS,

des travaux d'entretien ou rénovation à la bibliothèque.



- à la Maison de la Poterie un mobilier renouvelé et des espaces de stockage réaménagés.
- des aires de jeux rénovées.
- des améliorations et créations de quelques cheminements piétons, pour tous.
- un bloc toilettes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et un accueil jeunes enfants à proximité du stade et du dojo.
- des réfections aux abords de la mairie (éclairage, bancs, table).

et... le grand ménage aux services techniques : c'est parti !

On trie, on nettoie, on classe, on inventorie, on range.

Idem en sous-sol de la mairie que l'on dote « enfin » d'une salle d'archives digne de ce nom.

On s'intéresse de près à l'église Saint-Martin qui constitue un patrimoine commun intégré dans le domaine public.

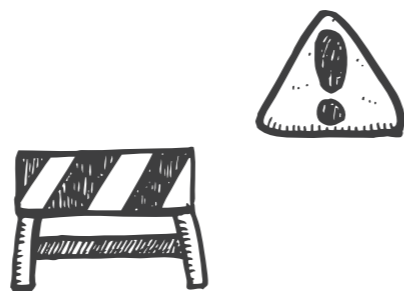
Rejointoiement d'un mur nord, démoussage ponctuel, diagnostic d'humidité à l'intérieur, rénovation de la distribution électrique et de l'éclairage intérieur...

... et chasse aux pigeons dans le clocher.

Il nous reste à hiérarchiser les réalisations, privilégier l'urgence, la sécurité et les obligations légales parfois, reportées, oubliées, délaissées et pour certaines jamais réalisées. Des choix seront inéluctables sans pour autant oublier ou négliger le cadre de vie, l'avenir de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Rénover notre voirie en s'entourant de compétences

Pour cette mandature, nous avons décidé de nous entourer d'une maîtrise d'œuvre qui suivra les travaux, et de mettre en place un marché à bons de commande. Pour cela, après consultation nous avons retenu la société **Azimut Ingénierie** située à **Libourne**, cette société accompagne les communes dans la maîtrise d'œuvre depuis une vingtaine d'années.



AVANT
↓
APRÈS



En attendant le lancement du marché à bons de commande, des travaux urgents ont d'ores et déjà été réalisés, comme sur le réseau pluvial du Chemin de Brogeon.

Rôle de la Maîtrise d'Œuvre

Le maître d'œuvre a pour mission de concevoir, de coordonner et de contrôler la bonne exécution des travaux. Il apporte expertise et assistance dans la gestion du marché à bons de commande : sur les études d'avant-projets, l'exécution des contrats de travaux et sur la coordination et la réception des chantiers.

Une consultation d'entreprises a déjà été effectuée. Durant le mois de décembre, la maîtrise d'œuvre a constitué un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), qui a été déposé sur une plateforme de marchés publics.

Pour la sélection des entreprises, ce n'est pas le moins-disant, mais le mieux-disant qui est retenu. Le critère principal est le mémoire technique dans lequel l'entreprise devra indiquer les moyens humains et matériels mis en place pour réaliser les travaux, la fourniture et provenance des matériaux, la méthodologie pour effectuer les travaux. Elle doit également fournir une notice environnementale et une notice sur l'hygiène et la sécurité de ses employés. Et pour finir, l'entreprise doit également répondre sur le délai d'intervention pour ne pas attendre trop de temps après l'ordre de service.

À partir de mai, les travaux de voirie entrant dans le cadre du marché à bons de commande pourront être lancés.

QU'EST-CE QU'UN MARCHÉ À BONS DE COMMANDE ?

Les marchés à bons de commande sont définis à l'article 77 du code des marchés publics comme des marchés conclus avec un ou plusieurs opérateurs économiques et exécutés au fur et à mesure des besoins par l'émission de bons de commande. Ils permettent aux acheteurs publics **d'effectuer des achats à caractère répétitif auprès d'un ou plusieurs opérateurs économiques sélectionnés à la suite d'une seule procédure de publicité et de mise en concurrence.**

Les marchés à bons de commande permettent à la commune de bénéficier au prix déterminé par le marché public d'une **réactivité accrue des opérateurs sélectionnés.**

La durée du marché ne peut dépasser quatre ans.

Un montant minimum et maximum est fixé, la commune étant dans l'obligation de respecter le montant minimum.

Nous allons vous éclairer !



DE QUOI SE COMPOSE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE SADIRAC ?

De plusieurs générations de luminaires c'est à dire :

- de lampes à vapeur de sodium haute pression (SHP) très largement majoritaires.
- quelques lampes à iodures métalliques (IM) et LEDS.
- d'horloges astronomiques calées sur les éphémérides dont le rôle est de couper/rallumer la lumière chaque jour.

COMMENT EST ORGANISÉE LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Sadirac comme 14 autres communes est adhérente au Syndicat Intercommunal d'Électrification Camarsac/Montussan (SIECM) qui délègue la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde (SDEEG). Le SDEEG exploite le réseau d'électricité public éclairage compris et fait réaliser les travaux de maintenance préventifs ou curatifs, mais aussi les travaux de modernisation et de valorisation. Il a aussi un rôle de conseil auprès des communes, c'est notre interlocuteur principal.

AVEZ-VOUS RENCONTRÉ LE SDEEG 33 POUR VOUS DÉCIDER ?

Oui nous avons rencontré un des représentants du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde (SDEEG) qui nous a conseillés et orientés au plus près des besoins de la commune.

EST-CE UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE ?

Oui, la modernisation a déjà débuté avec l'installation d'horloges astronomiques qui permettent de programmer l'allumage en fonction des heures du lever et du coucher du soleil. Nous devons la poursuivre en changeant une majorité de luminaires obsolètes.

QU'EST-IL POSSIBLE DE FAIRE ?

Remplacer les lampes à sodium énergivores et inadaptées aux besoins d'aujourd'hui par des lampes à LED plus durables plus économes et plus fiables. Elles sont aussi capables de mieux cibler la zone à éclairer tout en étant moins agressives pour l'environnement, il suffit pour cela d'adapter l'angle et la couleur d'éclairage en fonction du lieu d'implantation.

ET L'EXTINCTION NOCTURNE DANS TOUT ÇA ?

Nous allons faire le choix de ne pas adopter l'extinction totale de la commune non sécuritaire et techniquement complexe à mettre en œuvre si l'on veut choisir les quartiers à éteindre ou maintenir éclairés. Il est possible d'obtenir un compromis entre « le tout et le rien ». En effet grâce à la LED, il est possible de diminuer plus ou moins fortement la puissance d'éclairage la nuit sur une plage horaire qui reste à définir. Ainsi une bonne partie de la luminosité inutile sera supprimée et les sadiracais ne se déplaceront pas à l'aveugle si besoin !



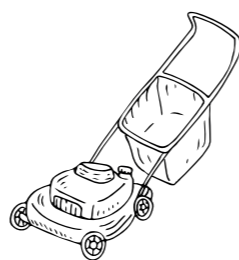
www.sdeeg33.fr

Bruits de voisinage...

Le printemps est de retour avec son lot d'entretiens de nos jardins. Nos tondeuses, tronçonneuses, ponceuses, scies en tout genre vont jouer leurs diverses symphonies. Alors afin que chacun puisse profiter des week-ends au calme dans notre campagne sadiracaise, et malgré nos envies d'embellir jardins et maisons, respectons les horaires de bricolages.

Pour rappel les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être exécutés que :

- ✓ les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- ✓ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Le saviez-vous ?

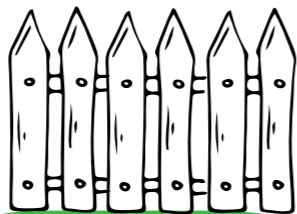
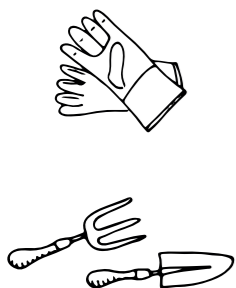
Depuis un an, un jardin pédagogique permet à l'école du Bourg d'initier les enfants au jardinage, au compostage et tout autre travaux de la terre et des plantes. Ce jardin est voisin du poulailler géré par l'association Sadiplume en lien avec l'école, où la récolte des œufs frais des 7 poules habitantes fait le bonheur des adhérents de l'association.

La volonté de la municipalité au travers de la commission Environnement/Cadre de vie en lien avec la commission des Affaires scolaires/ Petite enfance/ Jeunesse est de tendre à compléter cette démarche. Ainsi, une réflexion est en cours afin d'intégrer d'autres jardins partagés et pédagogiques, et notamment à l'école de Sadirac Lorient.

GRAINE DE JARDINIERS



La Mairie a bénéficié du soutien technique et financier du programme LEADER 2014-2020 du GAL Cœur Entre-deux-mers pour son projet « Création d'un jardin et poulailler partagés ».



Portraits de bénévoles

Rencontre avec Myriam GIBARROUX présidente de l'association Sadiplume et Lydie DUEZ membre du bureau.



L'association Sadiplume est une « jeune » association sadiracaise née en 2019 qui assure la gestion du poulailler installé à l'école du Bourg. Un projet qui lie enjeux environnementaux et éducatifs où enfants, équipes pédagogiques et bénévoles veillent au grain pour le bien-être des poules !

Le projet que porte aujourd'hui l'association Sadiplume a été initié par la municipalité qui a fait appel à « Place aux jardins ! » pour accompagner et conseiller l'association dans la mise en place et la gestion du poulailler. Cette association travaille sur le département de la Gironde autour du développement durable. Elle accompagne les Mairies dans la mise en place de projets permettant d'impliquer les habitants de la commune, essentiellement des jardins partagés et pédagogiques, mais également des poulaillers.

L'association Sadiplume a commencé à se mettre en place dès le printemps 2019, elle a été officiellement créée en novembre 2019. Le but est d'associer l'école et les enfants au projet, et de s'inscrire dans une démarche de développement durable en revalorisant une partie des déchets de la cantine. La gestion du poulailler implique également de veiller quotidiennement aux soins des poules, à leur alimentation et cadre de vie, ainsi qu'au respect des normes d'hygiène.

L'intérêt pédagogique et environnemental de la participation des enfants à la gestion du poulailler est fondamental pour l'association. Le poulailler est géré en semaine par les enfants de l'école, le LJC les mercredis et pendant certaines vacances scolaires et par les adhérents de l'association principalement le

week-end. Les enfants se sentent responsables des poules, et aussi valorisés : on peut remarquer des vertus d'apaisement auprès de certains enfants. Les enfants prennent beaucoup de plaisir à s'occuper des poules, à ramasser les œufs, à découvrir l'univers animalier. Ils nous rappellent même à l'ordre pour que les œufs ne soient pas ramassés trop tard : ce sont vraiment des acteurs à part entière du projet ! Le cœur du projet repose sur la base de la symbiose entre l'association et l'école.

À côté du poulailler est installé un jardin pédagogique géré par l'école et le service périscolaire. Le poulailler c'est un écosystème avec quasiment Zéro déchet. Les débris des poules sont décomposés et servent au jardin pédagogique.

Aujourd'hui une quinzaine d'adhérents sont membres de l'association. Cela implique de participer au bon fonctionnement du poulailler tel que le nettoyage, le changement de paillage et la récolte des œufs frais. Parfois des chantiers collectifs sont organisés autour des projets de bricolage, mais chaque adhérent s'investit à sa façon et dans la mesure de ses possibilités. L'association représente aussi un endroit de convivialité, de partage et de rencontre.

Actuellement le poulailler compte 7 poules, et nous avons le projet d'accueillir quelques poules supplémentaires, mais en respectant l'espace nécessaire d'accueil. Si vous souhaitez mettre en place une démarche similaire, nous sommes à votre écoute !



La lecture dans votre salon

Salon du Livre & de la BD : une édition 100% numérique pour rester connectés



Cette année le Salon du Livre & de la BD de Sadirac n'a pas pu se tenir dans sa forme initiale. **La municipalité vous propose une édition spéciale 100% numérique à découvrir en ligne, avec la participation de nombreux auteurs adulte & jeunesse, éditeurs et libraires.**

Les auteurs et éditeurs invités à ce salon virtuel vous présentent sur la toile leurs livres sous forme de vidéos : romans, livres jeunesse, récits d'aventure et polars sont à découvrir en ligne !

Tout le programme est à découvrir sur la chaîne YouTube et le site et de la Mairie : www.mairie-sadirac.fr

Visionnez l'émission littéraire « Les mots, ce livre ! », présentée par Angélique Bernard et réalisée en partenariat avec Aquitélé spécialement pour le Salon du Livre & de la BD de Sadirac. De nombreux invités présentent leurs nouveautés littéraires.

Sur la chaîne Youtube de la Mairie : **Mairie de Sadirac**
Sur le site Aquitélé : **www.aquittele.fr**

La Mairie remercie tous les participants qui font vivre le Salon du Livre & de la BD !

Portage à domicile : la bibliothèque vous livre !

Vous souhaitez emprunter des documents (livres, revues, textes lus, CD audio...), mais vous êtes en incapacité temporaire ou permanente de vous déplacer ? La bibliothèque municipale de Sadirac vous propose un nouveau service de portage à domicile. Véritable service de proximité, ce nouveau dispositif permet d'aller à la rencontre des personnes isolées, mais aussi de palier à certaines difficultés de déplacement auxquelles nous pouvons être toutes et tous confrontés.

Pour en bénéficier c'est très simple :

> **inscrivez-vous auprès de la bibliothèque** par téléphone au 05-56-30-61-17

ou par mail : bibliotheque@sadirac.fr afin de communiquer votre demande.

> Une fois votre commande prête à être livrée, la bibliothèque vous contacte et ensemble nous **fixons un rendez-vous le jeudi.**

> **Les livres et documents réservés vous sont apportés directement à votre domicile** et ils seront récupérés chez vous à la date de retour.



En route pour ...



Les Pistes Gourmandes

Musique, spectacles et le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet : cet été pour les 4 soirées des Pistes Gourmandes on danse, on rit, on joue, on s'émerveille !

Restaurateurs, producteurs locaux, vignobles vous préparent leurs meilleurs mets pour un moment de convivialité en famille ou entre amis.



Samedi 19 juin au centre-bourg et à la Maison du Patrimoine

Samedi 26 juin à la Maison du Patrimoine

Samedi 3 juillet à la Maison du Patrimoine

Mardi 13 juillet sous la Halle André Lapaillierie

Découvrez le programme complet prochainement.

Ouverture de la zone-bar/restauration, spectacles et activités proposés sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Le 19 juin :

Sadirac fête la musique !

À l'occasion de l'ouverture des Pistes Gourmandes, la musique est mise à l'honneur. Amateurs ou professionnels, chanteur ou musicien, en solo ou en groupe ? Vous souhaitez partager votre passion au public, déposez votre candidature pour participer à la fête de la musique de Sadirac. Les groupes sélectionnés viendront jouer le 19 juin dans les rues du centre bourg. Quel que soit votre style de musique (classique, rap, rock, reggae, jazz, ou pop...), en acoustique ou bien sonorisé, le seul critère est de pouvoir être autonome techniquement. Alors, jetez-vous à l'eau et « faites de la musique » !

APPEL À PARTICIPATION

CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 15 MAI 2021

Comment candidater ?

Envoyez votre candidature par mail à : animation@sadirac.fr avec les coordonnées (Nom - Prénom - âge - tél. - mail) de chaque participant et un extrait musical (en vidéo ou audio).



3... 2... 1... Action !

La commune vous informe en live et en vidéo



SUIVEZ EN DIRECT LES CONSEILS MUNICIPAUX

Visionnez en intégralité sur la chaîne YouTube de la Mairie (sans compte et sans abonnement) les conseils municipaux en vidéo, également transmis en live sur la page Facebook Mairie de Sadirac pendant la crise sanitaire. La diffusion des conseils municipaux permet de rendre accessible au plus grand nombre les débats du conseil, et de mieux connaître le travail des élus et le fonctionnement de la démocratie locale.

Sont d'ores et déjà disponibles les conseils municipaux du 9 décembre 2020, du 3 février 2021, du 18 mars 2021 et du 14 avril 2021.

#MERC!

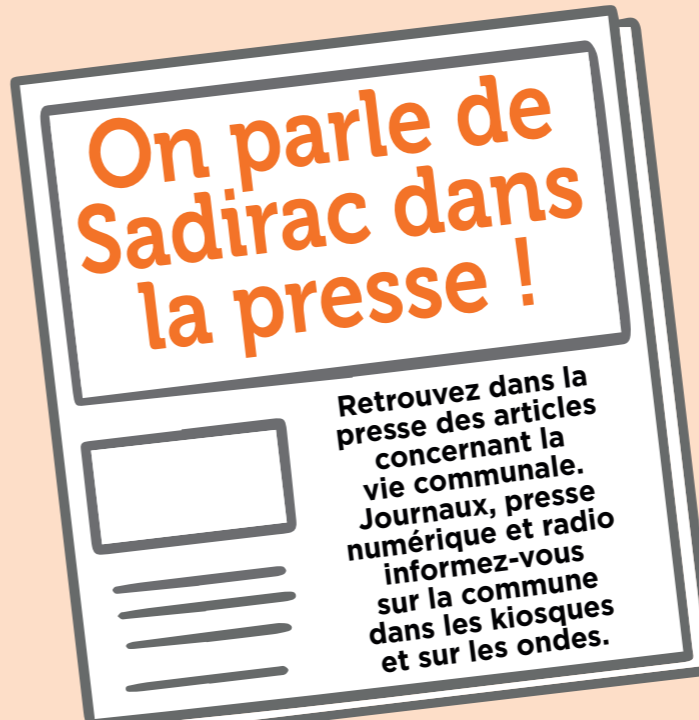
INSTAGRAM PRÈS DE 250 ABONNÉS !



La Mairie de Sadirac compte bientôt plus de 250 abonnés sur Instagram : merci !

Vous pouvez y trouver régulièrement les actualités et les informations concernant notre commune. N'hésitez pas à vous abonner et à nous partager des photos de la commune.

En bref Retour en images sur les réseaux sociaux de la ville





LA PAROLE AU GROUPE «PARTAGEONS DEMAIN»

Nous voulions vous faire savoir que l'écriture de cette page est réalisée et validée par l'ensemble de l'équipe « Partageons demain ».

ÉCOLES : Retour à la semaine de 4 jours : La municipalité a distribué un questionnaire pour un « semblant de consultation », lors des conseils extraordinaires des écoles, les parents élus des 3 écoles se sont abstenus et ont voté blanc sur le choix de la semaine à 4 jours. « Voter » verbe avec peu d'importance lorsque l'on sait que la décision finale est revenue à la municipalité, peu importe l'issue du vote.

École du bourg : Le maire aurait deux projets à l'étude, il serait envisagé de reconstruire une nouvelle école ailleurs que dans le bourg. Notre équipe avait mené une étude de réfection et reconstruction en lieu et place de l'école actuelle, ce qui nous semble judicieux. Les infrastructures à destination des élèves se trouvant dans le bourg il nous paraît donc plus logique qu'elle reste dans le bourg.

La municipalité se veut à l'écoute de sa population en mettant en place des commissions citoyennes participatives ?... Disons les choses clairement, un référendum auprès des parents pour le vote du rythme scolaire, aurait dû être mis en place comme cela avait été fait il y a trois ans.

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL : Monsieur Jean Louis Moll rentre au conseil municipal dans l'équipe « Partageons demain », à la place de Monsieur Barbe Gilles qui a donné sa démission le 16 janvier.

USINE PLACO : Concernant notre projet de résidence intergénérationnelle, nous avons été contacté par le « collectif Placo » composé d'une soixantaine de personnes et soutenu par de nombreux citoyens. Ils demandent une nouvelle consultation citoyenne à la nouvelle municipalité qui a purement annulé le projet qui avait été retenu lors de la consultation de 2017.

Nous rappelons que la municipalité souhaite affecter une zone d'activité en plein cœur d'une zone résidentielle.

ALORS ! ET CET AUDIT SUR LES FINANCES ! : Mme Clatot, conseillère auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est venue présenter ce 18 mars 2021 devant le conseil municipal une synthèse de la situation financière de la commune sur les 5 dernières années.

Que retenir de la gestion sur 5 ans passés ?

Une situation parfaitement saine, et en ligne droite de ce qu'a toujours affirmé et revendiqué avec toute transparence l'équipe de Daniel Coz.

- Des recettes qui croissent plus vite que les dépenses, ce qui favorise la capacité d'autofinancement.
- Une masse salariale qui augmente certes, mais qui est inférieure à la moyenne départementale, régionale ou nationale.
- Des charges courantes qui augmentent aussi, mais là aussi inférieures à la moyenne.
- Une Capacité d'Autofinancement net en constante augmentation depuis 5 ans.
- Une trésorerie confortable depuis 5 ans (fond de roulement, besoin en fond de roulement...)
- Désendettement constant depuis 2017 avec la capacité d'avoir renégocié des emprunts en 2017. Mme Clatot souligne ce point en affirmant que « une collectivité qui se désendette est une collectivité qui avance ».

Nous tenions à remercier Mme Clatot, Conseillère auprès de la DGFIP pour cette analyse parfaitement objective.

Au final, rien de catastrophique et le contraire de ce qu'a toujours affirmé l'équipe actuelle en place « j'aime Sadirac »... N'oublions pas par ailleurs, que l'équipe actuelle est élue seulement depuis juin 2020. Elle a donc profité largement et par « ricochet » sur les 6 derniers mois de 2020 d'une situation confortable avec des résultats antérieurs cumulés laissés à plus de 1 Million d'Euros.

Mesdames et Messieurs les élus de la majorité, vous avez noté dans un de vos tracts de campagne électorale ceci : « stopper la flambée de la dette, gérer intelligemment nos finances communales sans hypothéquer l'avenir »

Et bien on prend acte et on vous donne rendez-vous dans 5 ans.

Notre but est de vous informer sur les décisions et actions de la majorité en place, ainsi que de leur mise en œuvre, tout en vous représentant au sein des instances municipales concernées.

Nous sommes là pour vous recevoir vous écouter vous comprendre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées vos commentaires vos critiques soit par le biais de notre adresse email, téléphone ou notre page Facebook.

ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AVENIR DE SADIRAC, ENSEMBLE PARTAGEONS DEMAIN.

sadiracinfo@gmail.com Sadirac Info 06 72 11 96 79

LA LOCALE : l'avantage de consommer localement

Entre-Deux-Mers Tourisme (l'office de tourisme de l'Entre-Deux-Mers) a pour mission d'inciter à la consommation et la promotion des activités touristiques et commerciales de l'Entre-Deux-Mers auprès des habitants du territoire.

La carte « La Locale » est une carte pour les habitants qui leur permet de découvrir le territoire et de consommer localement en leur réservant des conditions préférentielles. Les prestataires partenaires peuvent intégrer gratuitement la démarche en s'engageant à proposer un avantage aux bénéficiaires de la carte.

C'est sur l'idée du « Consommer Local » que La Locale existe depuis 2019 sur l'Entre-Deux-Mers.

Cette opération est menée avec Entre-Deux-Mers Tourisme et les commerces du territoire.

La carte « La Locale » est délivrée gratuitement dans les offices du tourisme de Créon, Monségur, la Réole, Sauveterre, Targon ainsi qu'auprès de l'ensemble des mairies participantes, dont la Mairie de Sadirac. N'hésitez pas à venir en mairie pour retirer votre carte « La Locale » (se munir d'un justificatif d'adresse) et profiter de ses avantages.



Pour de plus amples informations, contactez :
Entre-Deux-Mers Tourisme • Julien CHATENOUD • Tél : 06 84 64 28 82 • qualite@entredouxmers.com

Nouveaux horaires de la Mairie : vos besoins évoluent... l'accueil de la Mairie aussi !



Informations mairie :

Mairie de Sadirac
25, Route de Créon • 33670 SADIRAC
E-mail : infomairie@sadirac.fr
Tél. 05 56 30 62 29
Astreinte 06 14 39 24 83



De nouveaux horaires d'accueil entrèrent en vigueur dès la levée des mesures de couvre-feu avec la mise en place d'une **ouverture élargie les lundis en soirée jusqu'à 19h et la fermeture de la permanence les samedis matins**. Les permanences du samedi matin, très peu fréquentées, sont assurées par un seul agent qui n'est pas en mesure de traiter l'ensemble des démarches administratives des usagers, contraints de revenir en semaine sur les temps d'accueil des services. La mise en place de ces nouvelles plages horaires permet **d'améliorer la qualité de service public rendu aux administrés avec la présence des agents qualifiés** pour répondre en direct aux demandes des administrés.
Monsieur le Maire continue de vous accueillir sur rendez-vous le samedi matin.

En attendant la mise en place effective des nouveaux horaires d'accueil, et afin de s'adapter aux mesures actuelles de couvre-feu, la Mairie élargit sa plage d'accueil sur le temps de pause méridienne et maintient temporairement la permanence du samedi matin.



Des horaires temporaires afin de s'adapter aux mesures de couvre-feu

- Du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Fermée le jeudi matin
- Le vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La permanence du samedi (9h-12h) maintenue jusqu'à la levée du couvre-feu afin de pouvoir garantir une plage d'accueil du public suffisante.



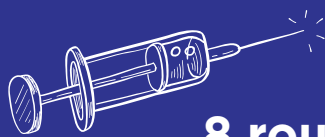
Prochainement : les nouveaux horaires d'accueil de la Mairie (dès la suspension des mesures de couvre-feu).

- Les lundis : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
- Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Fermée le jeudi matin

Centre de vaccination mutualisé

du **MARDI** au **JEUDI** de 9h à 13h30 et de 14h à 17h45

Dans l'attente des livraisons de vaccins nous permettant d'ouvrir 6j/7



Salle Cabrales

8 route de Saint-Caprais - Sadirac
(parking public)

Prise de rendez-vous obligatoire

En ligne sur DOCTOLIB

Pour y accéder, vous devez créer un compte, puis vous rendre sur l'intitulé *centre de vaccination covid-19 de l'Entre Deux mers*, puis choisir un créneau de réservation.

Pour les personnes isolées ou rencontrant des difficultés de mobilité, le centre communal d'action sociale (CCAS) ou le secrétariat de mairie de votre commune peut vous apporter aide et assistance pour la réservation d'un créneau. Pour la Mairie de Sadirac vous pouvez directement contacter le CCAS : 05 56 30 62 29.

contact : vaccination@cc-creonnais.fr

Important : vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale, de votre stylo, et le cas échéant d'un certificat médical si votre médecin vous en a délivré un (non obligatoire).

Pour votre protection et celle des personnels du centre, le port du masque chirurgical est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières.

